



Le 06 décembre 2022, à vingt heures 30 minutes en La Bigottière se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de BIGNON Véronica, Maire, convoqués le 30 novembre 2022

Etaient présents : BIGNON Véronica, LOUVEAU Thierry, JOLY-CRETOIS Valérie, MAURAIIS Thierry, REY Laurent, MOCAËR Martial, RAMEL Nathalie, LECONTE Christine, GENDRY Sébastien,

Absent (e)(s) JUSTOME Catherine

Le secrétariat a été assuré par : JOLY-CRETOIS Valérie,

Selon l'article L2121-15 du CGCT, le conseil municipal a adjoint au secrétaire élu, une secrétaire auxiliaire en dehors de ses membres et qui ne participent pas aux délibérations : Catherine Le Roi, secrétaire de mairie

Mme le maire constate que le quorum est atteint : Les membres présents à la séance sont au nombre de 9/10

Le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 08 novembre a été approuvé à l'unanimité.

Délibération	Objet de la délibération	Vote
	Information Epicerie du Coin	Information
2022-60	Délibération pour le renouvellement des avantages en nature – Repas pour les employés communaux dédiés au scolaire et périscolaire et à leurs remplaçants	Approuvée à l'unanimité
2022-61	Délibération pour le chèque de Groupama – Aide financière pour l'achat du défibrillateur 2022-61	Approuvée à l'unanimité
2022-49	Délibération pour le choix des entreprises pour une actualisation du diagnostic énergétique après les travaux de rénovation énergétique 16 rue des Corvoisières	Approuvée à l'unanimité
2022-50	Délibération pour fixer les tarifs 2023 des repas à domicile ; Délibération 2022-64	Approuvée à l'unanimité

Le 08/12/2022,

La secrétaire de séance, Mme Joly-Crétois Valérie et Mme Le Maire, Mme Bignon Véronica